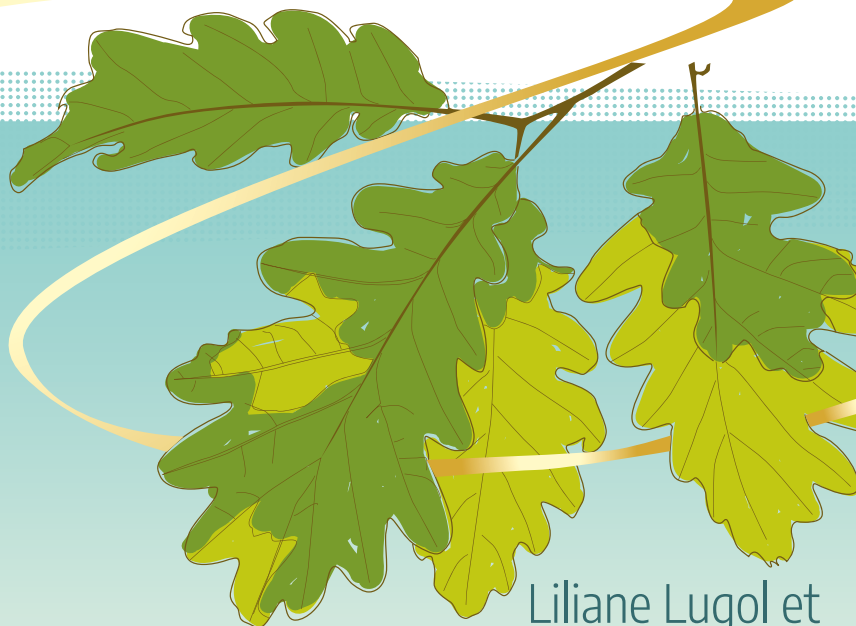




solidaire
conviviale
fraternelle
créative
dynamique
curieuse
participative
respectueuse
écologique
responsable
amicale
bienveillante
audacieuse
jeune
moins jeune
accueillante
égalitaire
chaleureuse
joyeuse

2022



Liliane Lugol et
l'équipe municipale de Lalbenque
vous souhaitent
une très bonne année.



L'édito du maire

**Chères Lalbenquoises,
Chers Lalbenquois,**

Vous souhaitez une heureuse année à toutes et à tous, voilà, ce qui me vient à l'esprit en ce début janvier 2022. C'est une coutume, certes, mais j'espère sincèrement pour chacune et chacun d'entre nous, que l'année qui vient sera plus douce et plus joyeuse que les deux années que nous venons de vivre. Espérons que les nombreuses contraintes que nous avons connues vont peu à peu s'atténuer et disparaître. Espérons que nous pourrions de nouveau nous réunir en famille ou entre amis, au sein des associations et même pour des fêtes au village. Cela nous manque tellement ! Alors croisons les doigts pour que 2022 soit une belle année.

Il y a un an, nous apprenions que la commune de Lalbenque était sélectionnée dans deux dispositifs susceptibles de nous aider à revitaliser notre village et à développer son attractivité. Je veux parler du

« Contrat bourg centre » et du programme « Petites villes de demain ». J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une personne spécialiste de ces questions est arrivée à Lalbenque le 2 décembre pour nous aider dans cette grande et belle tâche, en coordination avec toutes les réflexions déjà menées dans les commissions participatives et groupes de travail : l'aménagement des Terrasses de St-Quirin, autour de l'église, l'amphithéâtre et les ruelles adjacentes ; le projet de Tiers-lieux ; la réalisation des projets lauréats du budget participatif ; la piste cyclable et piétonne entre le bourg de Lalbenque et la gare ; la place de hameau et le parking de Saint-Hilaire. Un livret d'accueil des nouveaux arrivants, un numéro spécial du Journal consacré aux associations, à paraître en 2022 et un nouveau site internet pour la commune sont aussi en cours de réalisation. D'autres projets ont été finalisés en 2021 : la restauration des ateliers municipaux, le renouvellement des équipements informatiques et de la cuisine de l'école, la mise en œuvre de repas à 1€ à la cantine, la plantation d'arbres sur la commune.

Une année bien remplie, donc, comme devrait l'être 2022, que je souhaite dynamique, audacieuse et solidaire !

Liliane Lugol, maire de Lalbenque.



Infos municipales



Principales décisions du conseil municipal

Conseil municipal du 1er octobre

Salles et matériel municipal

Un nouveau règlement intérieur pour la gestion des salles et matériels a été voté, consultable en mairie.

Schéma communal de défense extérieure contre l'incendie

Réalisé avec les pompiers et un assistant à maîtrise d'ouvrage, il fixe le cadre et un plan pluriannuel d'exécution. 1 à 5 bornes et 25 réserves d'eau sont à créer sur la commune pour assurer une couverture de la population à 95 %.

Conseil municipal du 5 novembre

Taxe d'aménagement : de 3 à 5%

L'augmentation de 3 à 5% de cette taxe qui finance les équipements publics liés à l'urbanisation permettra à la commune d'accueillir en sécurité les nouveaux arrivants. En effet notre commune doit faire face à l'augmentation des coûts des travaux sur les réseaux et la voirie et à la remise à niveau des installations incendie. Cette taxe permet aussi la création et l'entretien des espaces et équipements publics afin d'améliorer le quotidien de tous les habitants de la commune.

Cinélot : une subvention pour maintenir les séances à Lalbenque

Suite à une modification du financement de Cinélot par l'intercommunalité, le conseil municipal a voté une subvention pour préserver 5 des 7 séances qui devaient être supprimées.

Repas à 1€

79 enfants sur les 260 scolarisés, soit 30%, bénéficient d'un repas à 1€ depuis la nouvelle tarification de la cantine scolaire.

Conseil municipal du 3 décembre

Le lotissement du pigeonnier

devient communal. Le conseil municipal a validé son intégration dans le domaine public de la commune. Une parcelle de 1800 m² à proximité du pigeonnier sera acquise par la commune pour 1€ symbolique pour améliorer son environnement.

1300 € C'est le total des subventions allouées aux écoles (publiques et privées) pour les activités festives de Noël, soit 100€ par classe.

Retransmis en direct, toujours disponibles sur Facebook @mairiedelalbenque.

Rencontrer les adjoints

Tous les samedis 10h à 12h à la mairie



Exonération de taxe foncière sur les terres agricoles cultivées en bio

Pour encourager les agriculteurs qui adoptent ce mode de production, la commune a voté le principe d'une exonération pour 5 ans de la taxe foncière sur les terres exploitées sur le mode de la production biologique.

Sur la surface totale de 5200 ha de la commune de Lalbenque, 2592 hectares composent la SAU (Surface Agricole Utile ou cultivée). En 2019, 263 hectares étaient cultivés en mode biologique sur la commune, les agriculteurs concernés devant respecter un cahier des charges strict dont l'application est contrôlée chaque année par un organisme certificateur.

Le 3 septembre 2021, le conseil municipal a voté le principe d'une exonération pour une durée de 5 ans de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties, pour les parcelles exploitées en mode de production biologique sur le territoire de la commune, comme l'autorise l'article 1395 G du Code Général des Impôts.

Des enjeux locaux importants

Cette décision sert la volonté de la commune de soutenir l'agriculture biologique par plusieurs leviers :

- Encourager des agriculteurs déjà présents sur la commune et qui hésitent à choisir ce mode de production agricole
- Encourager les agriculteurs potentiels qui souhaitent s'installer sur la commune et développer une production biologique
- Conforter ceux qui ont déjà fait ce choix sur notre territoire.

Ce dispositif permet aussi, en fin de circuit, de favoriser l'approvisionnement du restaurant scolaire de Lalbenque en produits bio et locaux.

L'exonération n'est pas gagnée d'avance, elle est soumise à un processus précis : l'agriculteur déclare chaque année, tout ou partie des parcelles de son exploitation ; les services fiscaux analysent ensuite la véracité de la déclaration ainsi que les sommes perçues par l'agriculteur au titre d'autres aides publiques.

Pour tout renseignement : 06 77 16 62 44

Budget participatif : les lauréats !

Au terme de deux semaines de vote, les 3 projets lauréats du budget participatif 2021 ont été dévoilés samedi 2 octobre par Liliane Lugol, maire de Lalbenque.

558 votants ont participé à cette première édition du budget participatif. Les Lalbenquois(es) de plus de 10 ans devaient affecter 5 "jetons" aux projets qui les intéressaient le plus parmi les 15 proposés.

Une fois les votes clos, les membres de la commission Démocratie Participative, aidés par les porteurs de projets ont dépouillé le scrutin. Le budget global alloué était de **20 000 €**. Les 3 premiers projets ayant obtenu le plus de jetons ont donc été choisis, pour un total de **17 000 €**. Cette somme devra être investie dans un délai de 12 mois.

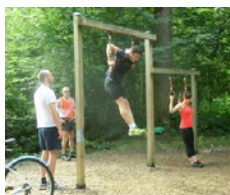
Et les lauréats sont...



1. La cabane de la biodiversité au lac de Bournel
473 jetons
budget : 5 000 €



2. Le circuit à bosses VTT
317 jetons
budget : 6 000€



3. Le parcours de fitness extérieur
283 jetons
budget : 6 000€



Mme Lugol accompagnée des 3 lauréats : Tom Martinez (11 ans), Louis Oulmières (15 ans) et Mattéo Bessières (17 ans)

Le classement des autres projets

4. Ruches de Lalbenque (budget : 5 400€)
5. Espace de jeux pour enfants
6. Cabane à troc
7. Itinéraire de randonnée - Chemin des Morts
8. Réhabilitation du Lac d'Ausset
9. Réfection du terrain de tennis
10. S'approprier le village par l'image
11. Couronnement du puits de Paillas
12. Parcs à vélos
13. Sur les traces du château oublié
14. Mobilier urbain et ludique
15. Un nom pour le triptyque de la halle

Un résultat très satisfaisant pour cette première édition : de nombreux projets présentés, une mobilisation très importante des Lalbenquois(es) pour le vote, et un fort investissement des jeunes qui ont vu leurs initiatives plébiscitées par la population !

Participez à la « Fabrique Prospective » !

La commune de Lalbenque a été choisie ainsi que 5 autres communes au niveau national pour intégrer la "Fabrique prospective" pilotée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Ce dispositif permettra d'être accompagné pour travailler sur le vieillissement de la population au cours des 15 prochaines années et préciser les mesures à prendre. Sur le thème « Dans un monde en transition, être sénior demain dans une petite ville », un groupe de 15 personnes doit se constituer début 2022 pour mener cette réflexion. **Les Lalbenquois volontaires doivent se faire connaître à la mairie au plus vite.**

Bientôt un tiers-lieu à Lalbenque ?

Depuis le mois de mai 2021, un projet de tiers-lieu prend forme à Lalbenque, soutenu par l'ADEFPAT et à l'initiative de la mairie, avec en arrière-plan l'animation du centre bourg.

Un tiers-lieu, qu'est-ce que c'est ?

C'est un lieu unique ou plusieurs lieux coordonnés dans lesquels les habitants de tous âges et de toutes conditions viennent participer ou proposer des activités très variées. Chacun vient avec ce qu'il sait faire ou avec le désir d'acquérir des connaissances. On comprend que les maîtres-mots du tiers-lieu ce sont : la rencontre, le partage, la création, le travail en commun, le lancement d'une activité économique aussi.

Dans un tiers-lieu, la création de l'activité économique n'est pas séparée de l'utilité sociale ; elle est une réponse pragmatique à la réalité quotidienne : s'attaquer aux questions environnementales (recycler, réparer...), soutenir une alimentation saine et durable pour tous, (circuits courts, jardins partagés...), faciliter la diffusion des savoirs et la montée en compétences (par exemple en informatique pour lutter contre la fracture numérique), aider à l'insertion professionnelle, relocaliser la production (ateliers partagés)...

Longtemps méconnus, parfois négligés, les tiers-lieux apparaissent désormais comme incontournables non seulement en ville mais aussi dans la ruralité. Ils sont déjà environ 2500 en France dont 52 % en dehors des métropoles.

Dans le Lot, une vingtaine de tiers-lieux et fabLab existent déjà. Il s'agit du plus large mouvement citoyen jamais observé depuis le mouvement de l'éducation populaire et les Maisons des Jeunes et de la Culture.

Le projet de Lalbenque

Cette vitalité et ce désir de faire ensemble existe aussi bien sûr à Lalbenque. C'est pourquoi, la municipalité a souhaité tenter l'expérience. Dès le printemps un groupe de travail a été constitué avec l'aide de l'ADEFPAT*. La demande était de réunir un groupe de 12 personnes sensibilisées à cette question parmi lesquelles 5 élus (minoritaires donc) appartenant à toutes les tendances du conseil municipal et 7 personnes non élues d'origines variées, responsables associatifs, chefs d'entreprises, retraités, salariés, nouveaux arrivants et anciens Lalbenquois...

A ce jour, 4 journées de travail intense ont eu lieu, animées par deux formatrices et plusieurs tâches ont été menées.

Un « diagnostic » a été établi afin d'identifier les besoins du territoire auxquels le tiers-lieu pourrait répondre. Pour cela, le groupe a analysé des études réalisées par divers acteurs locaux (mairie, CAF, Communauté de communes, Parc Régional) et a mené une trentaine

d'entretiens auprès de professionnels et d'habitants du territoire. A partir des résultats obtenus, une réflexion collective a permis de définir les objectifs du futur lieu : créer du lien social et animer le centre bourg, offrir des services aux associations, aux professionnels et à tout un chacun, soutenir une mission sociale auprès de la population, aider aux liens intergénérationnels. Des pistes possibles ont été identifiées : café associatif, espaces de travail partagés, lieux de stockage, d'activités, recyclerie... Une expérimentation est déjà en place depuis le mois de juin : une salle de travail partagée (coworking) à la disposition de tous, pour l'instant située à la salle Miramon. Le café associatif et la recyclerie seront eux aussi expérimentés au printemps prochain.



Le projet est très ouvert. Toutes celles et ceux qui souhaitent participer ou être informés de son évolution peuvent envoyer un mail à lalbenque.tierslieu@gmail.com ou contacter la mairie par téléphone au 05 65 31 61 17.

* L'ADEFPAT est un organisme régional qui accompagne les collectivités et chefs d'entreprises dans les territoires ruraux d'Occitanie pour la mise en oeuvre de projets comme les tiers-lieux.

Les terrasses de Saint-Quirin font une pause

Le projet de rénovation des abords de l'église Saint-Quirin et de création d'un amphithéâtre est mis en pause pour permettre l'intervention de la cellule d'archéologie préventive.

L'intervention de cellule d'archéologie préventive du département du Lot est obligatoire afin de sonder les terrains situés dans le périmètre du projet. Plusieurs tranchées sont réalisées autour de l'église sur deux périodes (du 13 au 17 décembre et du 3 au 7 janvier) ou plus si les archéologues découvrent des vestiges. Les écoles de Lalbenque seront invitées sur une demi-journée de découverte pour en apprendre plus sur le métier d'archéologue et sur l'histoire du village !

A Saint-Hilaire, une place de hameau et un parking pour 2022 !

Une trentaine de citoyens planchent pour imaginer l'aménagement du terrain situé devant la salle des fêtes de Saint-Hilaire.

En 2021, la commune a fait l'acquisition d'un terrain de 6300 m² en face de la salle des fêtes de Saint-Hilaire, sur lequel se trouve une petite grange. Un groupe projet de la commission « Aménagement des espaces publics et patrimoine » mène une réflexion sur son aménagement. Le projet global doit doter la salle des fêtes de Saint-Hilaire et l'église d'un parking afin de sécuriser les événements ainsi que la création d'un espace public commun où les habitants pourront se retrouver.

Le groupe a mené une réflexion globale puis par thématiques (grange, parking, abribus, cheminements, jardin et plantations, terrain de pétanque et jeux pour enfants, mobilier urbain). Chaque thématique a fait l'objet d'un travail en petits groupe, reporté sur un plan à l'échelle.

Cet important travail de concertation a permis au groupe projet de présenter les premières esquisses en vue de l'intervention du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Lot (CAUE) dont l'intervention permettra de finaliser les plans d'aménagement.



Une « Maison de la Truffe » éphémère s'installe à la maison Boissy pour l'hiver.

À l'initiative de la mairie de Lalbenque, en partenariat avec le Syndicat des Trufficulteurs et le Site remarquable du Goût de Lalbenque, une « Maison de la truffe » éphémère ouvre pour toute la saison de la truffe 2021-2022.

Cette exposition a lieu au rez-de-chaussée de la maison Boissy, la plus vieille maison de Lalbenque avec ses colombages qui font face à la rue du Paradis et à l'église Saint-Quirin. L'exposition vous fera découvrir la truffe dans tous ses états, de la plantation à la récolte, puis le marché et enfin la cuisine. De nombreux objets du quotidien du siècle dernier et des documentations relatifs à la truffe donnent à cette « Maison de la truffe » éphémère une dimension résolument patrimoniale et historique.

La maison sera ouverte tous les mardi de 11h à 16h et en semaine pour les groupes sur demande auprès de l'office de tourisme.

Hommage à Jean-Paul Vincens

Jean-Paul Vincens, trufficulteur bien connu nous a quittés le 18 septembre dernier.

Jean-Paul Vincens est né et à grandi à Lalbenque dans une famille d'agriculteurs. Après des études qui le mènent à l'école normale de Montauban, il devient instituteur, mais le goût de la terre le rattrape. Il devient professeur-formateur au lycée agricole de Cabazat avant d'intégrer le lycée du Montat, à quelques kilomètres de Lalbenque, qui est bien connu pour ses travaux en trufficulture. La truffe était une passion pour lui. Membre de la Confrérie du Diamant noir, il a été président du Syndicat des Trufficulteurs de Lalbenque pendant plusieurs années. A ce titre, il est à l'origine de plusieurs manifestations : la fête de la truffe, les concours de chiens truffiers, les animations à la truffière des Grèzes. Soucieux de faire rayonner la truffe de Lalbenque très au-delà de notre commune, il fut un partenaire très actif à l'Office de tourisme pour organiser des dégustations, des démonstrations de cavage et la fameuse omelette aux truffes géante, dont il fut l'inventeur. En 2010, il participa à la création d'une nouvelle association, le Site Remarquable du Goût. Dans ce cadre, il a participé aux travaux que l'association a effectués pour obtenir l'inscription de la truffe au Patrimoine culturel immatériel, ce qui fut une grande victoire pour notre commune. Erudit, visionnaire, humaniste, il aimait confronter ses idées avec tous ceux qui comme lui s'intéressaient à la culture de la truffe noire du Quercy et au maintien de sa notoriété. Il participait encore il y a peu aux réunions avec la mairie de Lalbenque et la Communauté de communes pour réfléchir à la structuration de la filière truffe et penser ce qui fut un de ses rêves, la création de la Maison de la truffe de Lalbenque.



État Civil

Elles sont nées :

Louise Cubaynes née le 23/09/2021

Alba Thocaven née le 04/10/2021

Léonie Martegoute née le 07/11/2021

Les annonces de l'état civil sont publiées après consentement des intéressés.

Listes électorales 2022 : inscrivez-vous !

Vous avez déménagé récemment ? Actualisez votre carte d'électeur pour pouvoir voter lors des élections en 2022. Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne sur www.services-publics.fr
- En mairie ou par courrier : **appelez le 05 65 31 61 17**



Tribune de l'opposition

Impôts : la Taxe d'Aménagement en forte hausse

La Taxe d'Aménagement est perçue par la commune et le Département lors d'une construction immobilière ou d'un agrandissement. Le taux communal était fixé depuis 2012 à 3 %.

Lors du conseil municipal du 5 novembre, la revalorisation de cette taxe était à l'ordre du jour. Une étude nous a été présentée dans ce sens : 3%, 3,5%, 3,8% et 5% (taux maximal autorisé par l'Etat). Lors de ces échanges, nous avons fait valoir la complexité du mode de calcul de cette taxe. Elle est souvent une belle surprise de fin de chantier, pour les candidats à la construction. Nous ne voulions pas de cette augmentation qui, à terme, finira par sélectionner financièrement les nouveaux arrivants sur notre commune. Dans les discussions, nous avons même été suivis par certains membres de la majorité. Suivis lors des débats mais pas au niveau des votes. Les 4 élus Lalbenque Pour Tous, étaient les seuls à s'opposer à une telle augmentation et à un taux ramené à 5%. Face à nos propos, on nous a rétorqué que 1000 ou 2000 € de plus sur un projet de construction, "ça allait et venait !" Non ! Nos concitoyens, lors de leur projet de construction, y mettent souvent toute leur énergie, une partie importante de leurs économies et concèdent un endettement important.

Cette hausse est tout simplement injuste et antisociale.

Les élus de Lalbenque pour Tous

Savoir trier nos déchets c'est pas sorcier !

Respectons les consignes inscrites sur les bacs et respectons le travail des employés :

- Les ordures ménagères souillées sont dans des sacs fermés en bacs gris,
- Les recyclables sont déposés en vrac dans les bacs verts,

Respectons les zones de dépôts :

- Les dépôts au sol près des containers sont interdits.
- Les gros cartons doivent être pliés.
- Le verre va dans les boules à verre.
- Les objets encombrants vont à la déchetterie.

Horaires de la déchetterie de Lalbenque

lundi, mercredi, vendredi de 14 à 18h
mardi et samedi de 9h à 12h

Trier c'est bien, recycler c'est mieux !

- Mettons nos déchets organiques de cuisine en composteur fabriqué ou acheté : le SYDED propose pour 20€ un composteur domestique. Demandez le bon de commande au 05 65 21 54 30.
- Adoptons quelques poules qui se régaleront de nos déchets verts du quotidien. Contactez l'association Champs Libres aux Poules à Prayssac pour adopter des poules pondeuses de réforme des élevages.
- Rendons les cendres de nos cheminées à la nature en amendant nos arbres.
- Apportons nos vieux appareils dans une ressourcerie (Caussade, Cahors, Emmaus) en attendant qu'il y en ait une à Lalbenque. Donnons une deuxième vie aux objets du quotidien.

Le déchet le plus facile à éliminer, c'est celui que l'on ne produit pas !

Respectons les consignes du SYDED pour réduire les déchets en adoptant les 5 piliers suivants :

Refuser (ce dont nous n'avons pas besoin), **Réduire**, **Réutiliser**, **Recycler**, **Rendre à la terre** (composter)

Nous contribuerons ainsi à protéger l'environnement et à réduire le transport pour le commerce de nos déchets vers les pays en développement.

La commission Environnement proposera prochainement une visite du SYDED à Catus.



Espace de coworking : ne travaillez pas seul !

Profitez de l'espace de travail partagé mis à disposition gratuitement par la municipalité, salle Miramon, à côté de la mairie. **Pour tout savoir sur les conditions d'accès, participer à cette expérience et rejoindre le groupe des professionnels déjà présents :**

Contactez Isabelle Moretti au 06 99 40 02 06 ou par mail à isabelle.moretti@lesdiodes.fr

Espace Emploi : ne manquez pas les offres d'emploi locales !

Vous êtes à la recherche d'un emploi local ? Saisonnier ou de longue durée ? Quercy Contact, la Mission Locale, Pôle Emploi et la mairie de Lalbenque reçoivent des offres d'emplois d'entrepreneurs ou d'agriculteurs locaux qui peuvent correspondre à vos compétences et à vos intérêts. **Pour ne pas laisser passer ces opportunités locales : Déposez vos coordonnées ou votre CV au secrétariat de la mairie qui les transmettra directement à ces organismes.**

Publication de la Mairie de Lalbenque - Tirage sur papier 100% recyclé : 1100 exemplaires
Directeur de la publication : Liliane Lugol - Maquettage et graphisme : Les Diodes - Impression : ESAT de Boissor

Rendez-vous sur www.lalbenque.fr

05 65 31 61 17 - email : mairie.lalbenque@wanadoo.fr



@mairiedelalbenque